



HAL
open science

Le paysage, un objet pour l'historien

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. Le paysage, un objet pour l'historien. Philippe Boulanger, Jean-René Trochet (dir.). Où en est la géographie historique? entre économie et culture, L'Harmattan, pp.225-238, 2005, Géographie et cultures, 9782747581448. halshs-00420243

HAL Id: halshs-00420243

<https://shs.hal.science/halshs-00420243v1>

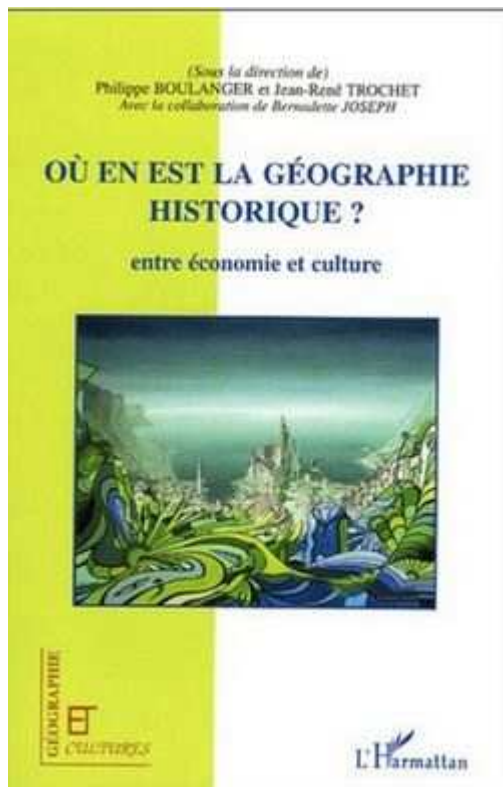
Submitted on 15 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



LE PAYSAGE : UN OBJET POUR L'HISTORIEN ?

Annie ANTOINE

Professeur d'histoire moderne

CRHISCO-UMR CNRS 6040, Université Rennes 2

Texte soumis à l'éditeur

Pour citer ce texte : « Le paysage, un objet pour l'historien », dans : *Où en est la géographie historique*, Philippe Boulanger et Jean-René Trochet dir., Paris, l'Harmattan, 2005, p. 225-238

L'objectif de cette communication est de présenter la démarche d'une recherche sur l'histoire des sociétés rurales de l'Ouest de la France menée conjointement avec une réflexion sur le concept de paysage¹. Cette recherche s'inscrit dans la volonté de faire de l'histoire rurale en essayant de trouver d'autres pistes que celles qui ont été largement explorées, qu'il s'agisse de l'histoire des catégories sociales et des structures juridiques du monde rural ou bien de celle de la production et de la productivité agricoles. Le but est d'explorer tous les liens possibles entre paysage et société. L'objectif est double : d'une part, chercher à comprendre comment la société rurale façonne, utilise et pense le paysage dans laquelle elle vit aux différentes époques de son histoire, mais aussi, en retour, traquer tout ce que la connaissance du paysage peut nous apprendre de la société qui le crée, l'habite et le fait évoluer.

Ce travail sur le paysage rural, parce qu'il porte essentiellement sur des périodes pour lesquelles on ne peut partir de l'observation directe de l'espace, s'inscrit à la confluence des préoccupations des historiens et des géographes. Il intègre d'une part les interrogations classiques sur l'histoire économique et sociale des campagnes, la question des techniques agraires et celle de la production agricole, et d'autre part, l'analyse du rapport de l'homme à l'espace et à son aménagement, un espace construit (le bocage), vécu, utilisé. Il repose sur la mise en œuvre de sources variées : le texte dont l'historien est familier, mais aussi les cartes

1. Ce travail qui a été au départ un mémoire d'habilitation a été publié sous le titre : *Le Paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2002, 340 p.

anciennes, ce qui suppose d'étudier pour quels objectifs et avec quels principes elles ont été dessinées.

L'observation contemporaine des bocages de l'Ouest de la France constitue aussi une source pour ce travail : la dégradation contemporaine du réseau bocager, que ce soit par élimination brutale ou par vieillissement lent, nous renseigne sur les conditions qui étaient nécessaires à sa survie. Les liens nouveaux que la société contemporaine tisse avec le bocage contribuent à prouver que, historiquement, l'analyse d'un paysage est en même temps analyse d'une société, qu'il s'agisse de ses structures ou de ses cadres culturels. Cette réflexion s'inscrit dans les interrogations sur l'avenir des bocages : paysage définitivement condamné par les mutations d'une agriculture de plus en plus productiviste ? ou bien paysage « récupéré », destiné à devenir le cadre de récréation des néo-citadins en quête de loisirs et de racines ?

Il s'agit donc à la fois d'un travail d'histoire et de géographie : étudier les paysages en liaison avec la société qui les habite se rapproche beaucoup des pratiques de la géographie sociale, à ceci près qu'il s'agit ici de travailler sur des paysages que l'on ne peut plus directement observer, donc de recourir largement aux sources et aux problématiques des historiens.

I- Les historiens et le paysage

Des rapports anciens entre historiens et géographes

Les rapports entre historiens et géographes sont issus d'une formation commune, celle d'une époque où les historiens étaient également géographes mais où les géographes, cherchant dans le passé des sociétés qu'ils étudiaient l'origine des phénomènes qu'ils observaient, n'hésitaient pas à lire des documents d'archives qu'ils ne disputent plus maintenant que très rarement aux historiens². Une grande partie des thèses de géographie rurale de la première moitié du XX^e siècle constituent de ce fait des travaux de référence pour la connaissance des sociétés rurales dites « traditionnelles »³, entendons par là celles qui ont disparu avec la modernisation rurale du XX^e siècle. Du côté des historiens, l'École des Annales a donné une large place aux faits concrets – histoire de la production et des moyens de production – ce qui inclut le paysage ou plus généralement l'environnement. Dans la lignée de Braudel⁴, les historiens qui travaillent sur le commerce, l'organisation des

2. Tel est le cas des géographes « vidaliens » et surtout ceux des genres de vie qui travaillent à la charnière des XIX^e et XX^e siècles et s'efforcent de décrire le fonctionnement des sociétés rurales anciennes au moment où ce modèle social est en train de s'effacer devant les progrès de l'industrialisation et de l'urbanisation. On peut citer : SION, Jules, *Les Paysans de la Normandie orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin normand, Vallée de la Seine*, Paris, A. Colin, 1909, VIII-544 p. ; rééd., Paris, 1979 [thèse Lettres, Paris, 1908] ; ou encore les grandes thèses qui ont été réalisées sur les montagnes françaises dans la première moitié du XX^e siècle : André Allix (l'Oisans, 1928), Philippe Arbos (les Alpes, 1921), Jules Blache (la Grande Chartreuse et le Vercors, 1931), Raoul Blanchard (les Alpes, 1944-56)...

3. Ces travaux sont recensés dans : MORICEAU, Jean-Marc, *La Terre et les Paysans en France et en Grande-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Un guide bibliographique critique*. Publication dans *Histoire et Sociétés Rurales*, 10 et 11, 1998 et dans la Bibliothèque d'Histoire Rurale, 1999.

4. BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1949, 1160 p.

États, le contrôle des territoires, intègrent l'espace à leurs réflexions. Mais l'espace n'est pas le paysage. Dans les années 1950-1980, le paysage de l'historien est alors le plus souvent un « cadre » (ce qui va de très belles pages sur la description des milieux « naturels » aux pires développements sur les tréfonds géologiques) qui n'est pas pensé de manière dynamique, n'étant qu'exceptionnellement mis en relation avec les sociétés qui l'habitent. Ni l'époque du quantitatif dominant, ni ensuite celle de l'histoire culturelle n'ont été très favorables à faire du paysage un objet d'étude pour les historiens.

Les historiens médiévistes se sont pourtant largement attachés à l'histoire des parcelles et du parcellaire. Beaucoup de travaux sur les parcellaires médiévaux et leur interprétation sont issus de la réflexion de Marc Bloch⁵ dont il est habituel de se recommander. Historiens et géographes ont participé à la réflexion sur les origines des différents types de paysages agraires, sur les liens entre parcellaires et systèmes agraires (assolement biennal ou triennal, bocage ou openfield)⁶. Mais l'histoire du parcellaire, tout comme celle des techniques agraires, ne constitue pas à elle seule une histoire du paysage. Les archéologues enfin, s'ils livrent beaucoup d'informations indirectes sur les paysages anciens, ne vont que très rarement jusqu'à la reconstitution de paysages⁷.

À la différence de ce qui s'est passé au Québec, la géographie historique n'a pas eu, en France, de développements très importants chez les historiens. Au Québec, elle repose réellement sur l'étude des rapports de l'homme à l'espace⁸ : analyse du maillage administratif mais aussi rôle d'institutions telles que la seigneurie et la paroisse dans le processus de conquête physique de l'espace. En France, elle a pris un sens beaucoup plus restreint, celle d'une histoire des découpages régionaux, une géographie-historique administrative en quelque sorte⁹.

On observe donc que si les points de tangence sont nombreux entre historiens et géographes, les différences de méthodes et d'objectifs restent en général trop importantes pour autoriser une approche réellement commune d'un même objet.

5. BLOCH, Marc, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo, Aschehoug, 1931, XVII-261 p., 18 pl. ; 2^{ème} éd., Paris, A. Colin : t. I, 1952, XVII-265 p. ; t. II, 1956, XLIV-230 p. ; 3^{ème} éd., Paris, A. Colin, préface de Pierre Toubert, 1988, 319 p.

6. VERHULST Adriaan, *Le Paysage rural : les structures parcellaires de l'Europe du Nord-Ouest*, Turnhout [Belgium], Brepols, « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », 1995, 73, 82 p. + 24 pl

7. CHOUQUER, Gérard, *Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours. Entre Bourgogne et Franche-Comté*, Paris, Errance, 1993, 119 p.

8. COURVILLE Serge, *Introduction à la géographie historique*, Laval-Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, X-225 p. et *Le Québec, genèses et mutations du territoire, synthèse de géographie historique*, Laval-Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, XVII-508 p.

9. La *Bibliographie Annuelle de l'Histoire de France* classe essentiellement sous cette rubrique des Atlas des circonscriptions administratives anciennes et des études sur ces circonscriptions. Actuellement, rares sont les historiens qui intègrent ces préoccupations dans leurs travaux. Cf. DONTENWILL, Serge, *Du Terroir au pays et à la région. Les espaces sociaux en Roannais à l'époque préindustrielle (milieu du XVII^e siècle-fin du XVIII^e siècle)*. *Essai d'histoire géographique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1997, 433 p.

Une étude menée sur les bocages de l'Ouest de la France

L'objet privilégié ici pour tenter la mise en œuvre de cette approche ce sont les bocages de l'Ouest de la France envisagés sur le temps long allant de leur mise en place à leur effacement contemporain. Leur étude permet de montrer le caractère historiquement évolutif des paysages puisqu'il est maintenant acquis qu'ils ne sont pas là de toute éternité : les haies bretonnes ne sont pas celtiques et qu'il n'est même pas sûr qu'on puisse les faire remonter très haut dans le Moyen Âge¹⁰.

Sur cette question, les travaux des archéologues se sont révélés essentiels. Ils montrent qu'il existe des structures anciennes (des systèmes d'habitat associés à des talus fossoyés) qui peuvent évoquer quelque chose qui ressemblerait à un bocage, mais que la continuité que l'on peut parfois observer entre ces structures et les parcellaires contemporains – ceux que révèle le cadastre napoléonien – est loin d'être une règle absolue¹¹. Ensuite, les travaux des médiévistes montrent que les premiers linéaments du bocage s'établissent à partir d'un paysage fait de champs ouverts et de clairières de défrichement. À partir des IX^e-X^e siècles¹², à la fin du XIV^e siècle¹³ et plus largement au début de l'époque moderne, des textes permettent d'éclairer les rapports existant entre l'évolution du paysage (construction progressive du bocage) et celle de la société (densification, hiérarchisation, spécialisation économique vers l'élevage). Le bocage de l'Ouest constitue donc un champ d'expérimentation parfait pour cerner sur le long terme les rapports de l'histoire et de la géographie en matière d'analyse d'un paysage et pour définir de quoi est fait le regard que l'historien porte sur un paysage.

Un regard d'historien

La polysémie du terme paysage, mais plus encore la multiplicité des approches théoriques qui en ont été proposées par les spécialistes de diverses disciplines, des géographes aux spécialistes de l'esthétique et de l'histoire de l'art, suggère de commencer par inventorier les différentes théories du paysage, afin de définir de quoi sera faite la spécificité du regard de l'historien.

Trois tendances se sont successivement affirmées chez les géographes. La première est celle du paysage objectif ; elle est issue de la tradition de la géographie vidalienne pour laquelle une observation bien menée vaut analyse et explication ; cette école se poursuit actuellement par des travaux tels l'*Atlas des paysages ruraux* de Pierre Brunet¹⁴ mais aussi l'ouvrage de Yves Michelin sur la chaîne des Puys¹⁵.

10. MEYER, Jean, « L'Évolution des idées sur le bocage en Bretagne », dans : *La Pensée géographique contemporaine. Mélanges offerts au Professeur André Meynier*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1972, p. 453-467. Cite Lucien Poirier.

11. MARGUERIE Dominique, ANTOINE Annie *et al.*, « Bocages armoricains et sociétés, genèse, évolution et interactions », à paraître (synthèse des travaux réalisés dans le cadre du Programme Environnement, Vie et Sociétés coordonné par Lionel Visset et Dominique Marguerie).

12. TANGUY, Bernard, « Le Cartulaire de Redon (IX^e siècle), un témoignage médiéval sur le paysage breton », dans : *La Fabrication du paysage. Actes du colloque de Brest (mars 1998), La fabrication du paysage*, 12-14 mars 1998, *Kreiz*, 11, Études sur la Bretagne et les pays celtiques, 1999, p. 21-31.

13. La *Très Ancienne Coutume de Bretagne* (cf. référence ci-dessous) aurait fait l'objet d'une première rédaction dans les années 1380.

14. BRUNET, Pierre, (dir.), *Atlas des paysages ruraux de France*, Paris, éd. J.P. Monza, 1992, 200 p.

Ces géographes ont contribué à élaborer à la fois une grammaire des formes et des clés d'interrogation essentielles pour l'étude d'un paysage. La seconde tendance ne nous retiendra pas longtemps : c'est celle des paysages niés. Elle analyse et modélise toutes les configurations de l'espace, mais elle refuse la notion de paysage. Durant quelques décennies, celle-ci apparaît trop peu scientifique, trop peu conceptualisée à une grande partie des géographes qui lui préfèrent des démarches beaucoup plus abstraites tels les schémas d'aménagement, l'analyse des flux, celle des espaces-temps ou des espaces-coût. La troisième manière de considérer l'espace résulte, chez les géographes comme chez les historiens, d'un déplacement du regard des réalités vers les représentations. Les géographes, passant de l'objectif au subjectif, analysent les paysages « pensés » et les paysages « vécus ». Ceci va de *La région, espace vécu* de Armand Frémont¹⁶ (1974) à l'étude de la charge affective que représente un paysage pour un observateur, ce que Gilles Sautter appelle « la connivence » du paysage¹⁷. L'idée est que l'on observe toujours un paysage à travers un système de valeurs et que, dans le discours qui résulte de cette observation, il y a une grande part de la psychologie de celui qui regarde. Les géographes des représentations considèrent que l'objectivité n'est peut-être pas la meilleure manière de penser l'espace mais qu'il faut étudier les ambiances attachées aux paysages, prendre en compte ce que G. Sautter appelle « l'empathie du chercheur » avec l'objet qu'il étudie. La vision du paysage ne peut alors être unique puisqu'elle résulte du lien particulier que chaque individu établit entre lui-même et le lieu où il vit : « Il ne peut exister une seule vision d'un lieu. Au-dessus de nos têtes, il n'y a pas qu'un seul ciel mais des milliers »¹⁸. C'est aussi vers la subjectivité et la multiplicité des représentations individuelles que nous amène le géographe québécois André-Louis Sanguin qui prend en compte une dimension doublement subjective de l'espace : celle de la manière dont l'individu se représente son environnement et celle dont il l'investit de significations¹⁹.

Toujours sur le versant subjectif de l'analyse du paysage, mais cette fois-ci du côté des représentations collectives, il y a aussi le paysage esthétique, celui qui n'existe que parce qu'on le regarde et parce que l'on porte sur lui un regard cultivé. Pour Augustin Berque²⁰, il y a des civilisations « non paysagères », celles qui n'ont pas encore pensé à regarder, voire à créer, un paysage : si les Japonais (aménagement des jardins) ont un paysage depuis fort longtemps, en France, on ne peut parler de paysage avant la Renaissance et, au XVIII^e siècle, il n'y a encore qu'un paysage des élites. Plus restrictive encore est la définition esthétique que donne Alain Roger pour qui il y a du « pays » mais « un paysage », le paysage étant

15. MICHELIN, Yves, *Les Jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif Central français*, éd. de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1995, 155 p.

16. FRÉMONT, Armand, *La Région, espace vécu*, Paris, PUF, 1976.

17. SAUTTER, Gilles, « Le Paysage comme connivence », *Hérodote*, n° 16, 1979, p. 41-67.

18. BAILLY, Antoine, « L'Imaginaire spatial. Plaidoyer pour la géographie des représentations », *Espace-Temps*, n° 40-41, 1989, p. 53-58.

19. « La géographie humaniste des lieux et l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces », SANGUIN, André-Louis, « La Géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces », *Annales de Géographie*, n° 501, 1981, p. 560-587.

20. BERQUE, Augustin, CONAN Michel, DONADIEU, Pierre *et al.*, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Augustin Berque dir., Seyssel, Champ Vallon, coll. « pays / paysages », 1994, 128 p.

au pays ce que le Nu est à la nudité²¹. Il n'y a paysage que lorsqu'un observateur découpe une petite portion d'espace et y voit un objet agréable à regarder ; c'est, selon lui, ce processus « d'artialisation » qui crée le paysage.

On voit bien que quiconque veut actuellement mener une réflexion sur le paysage comme objet d'étude ne peut ignorer ces points de vue. Mais si l'on reste seulement du côté subjectif voire esthétique du concept, on ne travaille que sur une partie restreinte du paysage, celui des élites et des artistes, ceux qui savent non seulement regarder un paysage mais encore définir un beau paysage. En ce sens, ni Cromagnon ni même les paysans bretons du XVIII^e siècle n'avaient de paysage... et c'est pourtant sur ces paysages ordinaires qu'il est question de porter un regard d'historien. Pour ce faire, on peut retenir de la confrontation des théories ci-dessus le fait que le paysage est ce qui résulte du croisement d'un objet et d'un regard. Le paysage a une composante objective – Cromagnon avait un paysage autour de lui-même s'il n'a jamais pensé à le regarder – et, à ce titre, il est susceptible de description. Mais il a en même temps une double dimension subjective : la subjectivité de ceux qui le créent, l'habitent et le font évoluer (le paysage vécu), mais aussi la subjectivité de l'historien qui pose sur un paysage ancien sa propre grille de questionnement, un questionnement adapté à des sociétés anciennes.

Une archéologie du paysage rural

De tout cela, un historien a assurément beaucoup à retenir. Tout d'abord l'idée que le paysage est une réalité objective : si pour l'esthétique du paysage, il n'existe pas de paysage à l'époque de Cromagnon, pour l'historien (ou le préhistorien), il en existe un... à la condition qu'il décide de s'y intéresser. La seconde idée à retenir est celle de la subjectivité de l'observateur qui regarde un paysage en fonction des questions que ses goûts ou sa profession l'amènent à poser. Ceci autorise à imaginer qu'un paysage peut *aussi* exister à travers le regard d'un historien, d'où l'idée qu'il y a « un paysage de l'historien », c'est à dire une certaine manière de regarder les paysages actuels ou anciens.

Ceci amène à donner au paysage un statut d'objet, la haie étant regardée, au même titre qu'un édifice ou qu'une poterie, comme une création résultant de l'activité humaine et analysée comme telle²². Une archéologie du paysage permet donc de faire en même temps une histoire sociale (liens paysages-sociétés), une histoire technique (techniques agraires, rôle des outils...) et une histoire culturelle (l'appréhension d'un paysage par les sociétés qui l'habitent et le font évoluer aux différentes périodes de l'histoire). Cette démarche s'inscrit dans une tradition qui n'a pas été très développée en France : celle de l'archéologie du paysage définie par Georges Bertrand au colloque de 1977²³. Elle constitue l'aboutissement d'une recherche théorique très riche, menée à la fois par les géographes de l'école de Toulouse et de celle de Besançon, sur la manière de faire une analyse systémique

21. ROGER, Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines », 1997, 199 p.

22. BRUNEAU, Philippe, « L'Archéologie buissonnière 1- L'Archéologie du paysage », *Revue d'Archéologie Moderne et d'Archéologie Générale*, n° 3, 1984, p. 231-242.

23. « Une étude des rapports entre les sociétés successives et les espaces géographiques qu'elles transforment pour produire, habiter, rêver ». Voir : BERTRAND, Georges, « L' "Archéologie du Paysage" dans la perspective de l'écologie historique » (actes du colloque « Archéologie du paysage », Paris ENS, 1977), Université de Tours, *Caesarodunum*, 1978, n° 13, p. 132-138.

construite sur le modèle des études physiques, biologiques ou écologiques, tout en y incluant la part d'humain et de social indissociable de la notion de paysage car « le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social »²⁴. Définition fort satisfaisante pour l'historien qui ne voudrait surtout pas faire du paysage un cadre naturel et immobile mais qui sait que, dans les sociétés anciennes ou très anciennes, il serait très faux de ne laisser aucune place au naturel.

II- Les sources d'une étude historique du paysage

Des questions de sources

Il n'existe pas de sources idéales pour la reconstitution et l'analyse des paysages anciens, il faut toujours travailler à partir d'indices de provenances diverses. La source la plus familière à l'historien, c'est le texte : enquêtes, minutes notariales, documents seigneuriaux... tous types de documents qui deviennent assez nombreux à partir de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne mais qui sont bien rares auparavant.

La cartographie ancienne, là où elle existe, est aussi une source intéressante. Mais la carte n'est pas le paysage et les manières de dessiner les cartes ne sont pas, avant le cadastre, celles qui nous sont familières²⁵. Il y a une lecture spécifique des cartes anciennes qui implique de connaître les conditions matérielles et techniques dans lesquelles elles ont été construites ; ceci se rattache à l'histoire de la pensée scientifique et aussi un peu à celle de l'esthétique et de la peinture (représentation de l'espace, de la perspective, en plan ou en élévation, de manière symbolique ou réaliste...). L'archéologie donne aussi quelques armes à qui veut parler des paysages anciens. La photographie aérienne livre des parcellaires, la *field-archeology* révèle les traces de labours anciens... L'histoire des objets de la vie quotidienne²⁶ – le matériel agricole, les reliquats d'une haie – et celle des pratiques – la taille de la haie, l'entretien des arbres, la conduite des vignes ou des champs de céréales – constituent aussi des sources pour l'historien du paysage. Enfin, l'observation de la manière dont évolue le bocage contemporain, alors que les finalités qui lui sont attribuées ont largement changé, peut aussi constituer une source d'enseignement.

Le croisement nécessaire de ces sources

Même si les travaux des archéologues des parcellaires proto-historiques ou antiques montrent que l'on peut avoir des connaissances sur les paysages de ces époques, c'est à partir du moment où l'on peut exploiter l'image et/ou le texte que notre connaissance du paysage peut s'affiner. Pour l'Ouest de la France, les textes

24. BERTRAND, Georges, « Le Paysage entre nature et société », *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1978, 2, p. 239-258.

25. Une analyse des théoriciens de la carte et du dessin au XVIII^e siècle a été présentée dans : ANTOINE, Annie, *Le Paysage de l'historien... op. cit.*, p. 105 à 125.

26. PAILLET, Antoine, *Archéologie de l'agriculture en Bourbonnais. Paysages, outillages et travaux agricoles du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Nonette, Créer, « Encyclopédie du Massif Central », 1996, 350 p.

les plus anciens²⁷, permettent d'imaginer une situation antérieure au bocage, celle d'un espace largement ouvert avec des cultures et des bestiaux divagants. Dans la Très Ancienne Coutume²⁸, il n'est que peu question de haies : à l'article 273, il est indiqué que le domaine seigneurial est toujours défensable « *toujours fust le domaine desclos* » (ce qui laisse imaginer qu'il peut y avoir des terres closes mais que ce n'est pas le cas le plus courant) ; et à l'article 283, est examinée la situation des « *homme ou femme de basse condicion, au cas que leurs terres seraient closes* » (là encore, on note que la terre close n'est pas le fait le plus courant). Par contre, on trouve à l'article 393 de la Coutume réformée²⁹, article fréquemment cité par les juristes, l'affirmation du droit de se clore : la clôture semble donc avoir nettement progressé entre la fin du XIV^e et celle du XVI^e siècle. La Très Ancienne Coutume révèle une très grande quantité de terres non closes : les domaines nobles, les gaigneries pendant qu'elles sont ensemencées, les terres des gens de basse condition lorsqu'elles sont brandonnées³⁰, les prés de la mi-février au début décembre, ce qui correspond à des usages collectifs encore très largement répandus à cette époque (pâturage sur les terres non ensemencées).

Les premières représentations figurées dont on dispose pour l'Ouest de la France sont celles du *Manuscrit de la Vilaine*³¹ : on y voit encore de larges espaces ouverts, des haies qui ne constituent pas encore un réseau continu mais qui enserrant certaines parcelles seulement. Les historiens médiévistes montrent le rapport qui existe entre la constitution du paysage et la mise en place des pouvoirs : de larges haies (*haiae*) séparent les premières seigneuries³² et des haies plus fines, proches des haies classiques avec fossé et talus, enserrant les parcelles proches des résidences seigneuriales³³. Mais le paysage résulte aussi de l'évolution économique : les liens que l'on peut établir entre ce document et la Très Ancienne Coutume de Bretagne montrent comment s'installe le bocage en liaison avec le passage d'une économie céréalière à des pratiques herbagères et à l'élevage.

Dans la Coutume réformée (1580), on trouve peu de traces des usages collectifs et le droit de clore est affirmé. D'un texte à l'autre (1380-1580), l'importance de l'élevage demeure, mais sa nature et ses modalités ont changé : on est passé d'un élevage extensif, « sauvage », où les bestiaux doivent trouver seuls leur nourriture sur tous les espaces (très vastes) qui ne sont pas cultivés, à une situation où ils pâturent pour une part plus ou moins librement mais où on les nourrit avec de l'herbe et du foin récolté sur des prairies closes. Ceci est évidemment à mettre en relation avec l'évolution de la densité démographique et de l'emprise rurale. Il faut aussi noter que les commentaires faits sur la Coutume par les juristes du XVIII^e

27. TANGUY, Bernard, « Le Cartulaire de Redon... », art. cit.

28. PLANIOL, Marcel, *La Très Ancienne Coutume de Bretagne avec les assises, constitutions de Parlement et ordonnances ducales*, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1896, p.

29. ARGENTRÉ, Bertrand d', *Commentarii in patrias Britonum leges, seu consuetudines generales antiquissimi ducatus Britanniae, suivis des coutumes générales du pays et duché de Bretagne réformées en 1580*, Paris, Nicolas Buon, 1613-1614, id. 1628, id. 1646.

30. Un champ ensemencé est signalé par des brandons de paille : ceci signifie qu'il est alors interdit d'y envoyer des bestiaux.

31. MAUGER, Michel, dir., *En passant par la Vilaine, de Redon à Rennes en 1543*, (collaboration : Alain Croix, Philippe Hamon, Bruno Isbled, Chantal Reydellet), Rennes, Apogée, 1997, 94 p.

32. MEURET, Jean-Claude, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*, Laval, La Mayenne archéologie histoire, supplément n° 4, 1993, 656 p.

33. PICHOT, Daniel, « Images du paysage : les bords de la Vilaine au XVI^e siècle », *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne*, t. LXXVIII, 2000, p. 261-281

siècle³⁴ ne disent quasiment rien de ce droit qui consiste à laisser divaguer les bestiaux : le bocage est alors beaucoup plus dense, même s'il n'a pas encore le caractère presque parfait qu'il atteindra au siècle suivant. Cependant, les représentations d'exploitations ou de finages dont on peut disposer pour le XVIII^e siècle³⁵ montrent que le réseau bocager est encore imparfait, ce qui témoigne de l'existence d'une agriculture encore largement extensive dans laquelle de vastes espaces et d'assez grandes libertés de divagation sont laissés aux animaux.

L'utilisation d'une carte seigneuriale

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les cartes réalisées à la demande des seigneurs pour représenter leurs fiefs constituent un auxiliaire précieux pour la reconstitution et l'interprétation paysagère. La chance permet parfois de découvrir quelques cartes particulièrement suggestives et accompagnées de textes qui en facilitent l'exploitation. Tel est le cas de la carte du Fief de La Touche à l'Abbé³⁶, un document finement dessiné et colorié de 2 x 1,4 m conservé aux Archives départementales du Maine et Loire³⁷. Cette carte s'accompagne d'un censif³⁸ réalisé entre 1758 et 1783 et d'une « explication du plan » qui met en regard un numéro de parcelle (celui qui figure sur la carte) et diverses données : nom du propriétaire, rattachement de la parcelle à telle ou telle exploitation, nature et superficie de la parcelle. L'Explication contient en tout 541 rubriques qui représentent une superficie de 430 ha. Outre les calculs classiques (taille moyenne des parcelles, composition des exploitations...), ce document permet une représentation cartographique du parcellaire, exploitation par exploitation. Le fief de La Touche à l'Abbé se compose de grandes exploitations (9 métairies occupent 40 % de l'ensemble, soit 30 ha par métairie), de petites exploitations (22 % de la superficie totale, soit 8 ha environ par exploitation) et de parcelles volantes (9 %) c'est à dire non rattachées à des exploitations. La carte coloriée du XVIII^e siècle permet, une fois encore, de noter l'inachèvement du bocage, les parcelles n'étant pas systématiquement entourées de haies. La reconstitution pièce à pièce des exploitations met en lumière le lien étroit qui existe entre le type de bocage et les structures sociales : aux métairies correspond un parcellaire à mailles plus larges que celui des closeries ou des parcelles isolées que l'on trouve autour des villages. On y observe également que la composition type d'une exploitation agricole (un certain pourcentage de terres, de prés, de clos, de jardins...) d'une part, la relative rareté des parcelles isolées de l'autre, rend difficile de créer une exploitation de toutes pièces en louant ces petites parcelles. Les parcellaires apparaissent donc plus ou moins verrouillés et la propriété paysanne (les petites parcelles volantes) disjointe de l'exploitation paysanne.

Cette forme d'analyse d'un paysage ancien apparaît donc comme intimement liée à une histoire sociale : au bocage à larges mailles correspondent les paysans les

34. POUILLAIN DU PARC, Augustin-Marie, *La Coutume et la jurisprudence coutumière de Bretagne dans leur ordre naturel*, Rennes, G. Vatar, 1759, 372 p.

35. ANTOINE, Annie, *Le Paysage de l'historien... op. cit.*, reproductions de documents figurés p. 233 à 280.

36. Cne d'Andigné, dép. du Maine-et-Loire.

37. Arch. dép. du Maine-et-Loire, H 711. Ce document a fait l'objet d'une analyse détaillée dans : ANTOINE, Annie, *Le Paysage de l'historien... op. cit.*, p. 137-140.

38. Un censif est un document seigneurial dans lequel sont consignés les droits dus par les censitaires et les parcelles pour lesquels ils sont dus.

plus riches (ceux des métairies), au bocage plus resserré correspondent de petits agriculteurs (les closiers) ou bien les habitants des villages et des bourgs qui, bien qu'exploitant une ou deux parcelles, ne sont pas des agriculteurs. Elle est également liée à une histoire des techniques agricoles : un bocage inachevé implique une assez forte divagation du bétail et l'importance des incultes temporaires ; au contraire, un bocage plus étanche témoigne d'une séparation rigoureuse entre élevage et culture : c'est le modèle qui s'impose au XIX^e siècle avec la révolution herbagère.

III- Les prolongements de cette étude

Poser au paysage ancien des questions d'historien amène à préciser la nature des rapports entre paysage et société.

Le paysage est créé, entretenu, modifié en fonction de son utilité

L'observation à très petite échelle des bocages de l'Ouest au XVIII^e siècle montre qu'ils sont imparfaits (haies poreuses et réseau incomplet)³⁹ parce qu'il fait partie alors de la définition du bocage d'être inachevé. Il reste dans les pratiques agraires une certaine place à la divagation du bétail ; la vaine pâture est pratiquée à l'intérieur du cadre de l'exploitation, les haies ne sont entretenues que lorsque le champ qu'elles enferment est mis en culture, ce qui, compte tenu du type de rotations culturales pratiquées, concerne rarement plus du cinquième des terres d'une exploitation chaque année⁴⁰.

La confrontation de toutes les sources dont peut disposer l'historien montre que la constitution des bocages de l'Ouest correspond à la spécialisation de ces régions vers l'élevage. Certes, cette spécialisation ne prend pas la même forme au début de l'époque moderne et au XIX^e siècle, mais dans les deux cas, il s'agit de spécialisation. Pour un agriculteur de l'époque moderne, la spécialisation ne peut porter sur la totalité de sa production car il doit toujours produire *aussi* pour nourrir sa famille. C'est ce qui rend nécessaire une organisation de l'espace permettant des cultures dans un contexte d'élevage dominant. L'évolution du rapport élevage/culture ainsi que la densification humaine entraînent le renforcement du réseau bocager. L'évolution est grossièrement la suivante : au Moyen Âge, l'élevage est largement extensif. Les animaux peuvent divaguer à peu près partout, seuls quelques îlots de terre, enclos ou non, leur sont interdits quand ils portent des cultures. À l'époque moderne, l'élevage devient semi-extensif ; le bocage se compose alors de petites parcelles toujours encloses (jardin, closeaux, prairies), de parcelles plus vastes aux haies poreuses, alternativement cultures ou friches, et de landes elles-mêmes cernées de haies. Mais la haie protège encore les cultures plus qu'elle ne retient les bêtes : elle empêche l'animal de rentrer dans le champ cultivé. Par contre, au XIX^e siècle, sous l'effet à la fois de la densification humaine, de la révolution herbagère et de la multiplication des animaux, le dispositif se rigidifie, la haie se systématisse et se

39. ANTOINE, Annie, « La Porosité du bocage », dans : *La Fabrication du paysage. Actes du colloque de Brest (mars 1998)*, Kreiz, 11, Études sur la Bretagne et les pays celtiques, 1999, p. 175-190.

40. ANTOINE, Annie, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle*, Mayenne, Éditions Régionales de l'Ouest, 1994, 540 p.

densifie : elle devient alors la cage qui empêche les animaux de quitter leur lieu de pâturage.

Les aspects différents du bocage sont donc directement à mettre en liaison avec l'évolution des finalités que lui attribuent les agriculteurs. Cette constatation sur le passé autorise des interrogations sur le présent (et surtout sur l'avenir) du bocage : un paysage qui, pour la première fois, n'est plus directement utile aux agriculteurs.

Le paysage est représentatif de l'évolution technique des sociétés

À l'échelle de l'analyse parcellaire, on a déjà noté les fortes corrélations existantes entre l'aspect du bocage et les structures sociales. À plus petite échelle, il est loisible d'observer le lien entre l'aspect du paysage et l'évolution technique de la société qui l'habite. Le rôle de l'outil et celui des techniques agraires sont essentiels dans l'aspect du paysage. Le champ de l'époque moderne est bosselé par des labours en sillons et il suit de près les micro-reliefs car la bêche ou même la charrue ne sont pas des outils qui permettent de corriger ces petites irrégularités ; le champ n'est donc pas plat, l'eau y stagne par endroit ce qui donne un aspect très inégal à la végétation qu'il renferme. D'autre part, ces champs sont rarement voués à une seule utilisation. Comme ils sont destinés à être pâturés après la récolte de céréales, des ajoncs sont semés en même temps que la dernière céréale de la rotation culturale ; ils se développent après que la céréale ait été coupée et ils sont ensuite consommés comme fourrage en même temps que les chaumes. L'aspect des champs (que l'on reconstitue en mettant bout à bout toutes les bribes de descriptions que fournissent les archives notariales ou seigneuriales) témoigne donc de la pratique de rotations culturales longues faisant se succéder sur les mêmes espaces élevage et cultures.

Les landes « écorchées »⁴¹ que signalent les observateurs, attestent de la pratique de l'étrépage⁴² et de celle de l'écobuage, pratiques dont le but est de concentrer l'engrais sur certaines parties de l'espace, celles qui sont destinées, à un moment donné, à être mises en culture⁴³. Les bois saccagés (ce que dénoncent fortement les responsables des Eaux et Forêts) s'expliquent en partie par la pratique du pâturage forestier et aussi par celle des *érussées*⁴⁴. Ceci nous ramène à nouveau à la place de l'élevage dans l'économie bocagère ancienne et aussi à l'impossibilité qu'a l'agriculteur de contrôler sa production. Ce sont les aléas météorologiques qui font que l'herbe poussera plus ou moins et que le pâturage sera suffisant pour les animaux. Mais ces agriculteurs élèvent souvent un peu plus de bétail qu'il leur serait raisonnable d'en avoir compte tenu des disponibilités fourragères de l'exploitation⁴⁵ : en cas de crise, c'est la lande ou la forêt qui sera sollicitée pour nourrir temporairement les animaux. Ici encore, on observe que l'aspect du paysage peut

41. « Il est évident qu'une montagne continuellement tondue et écorchée ne peut présenter qu'une superficie très aride et même hideuse », Enquête sur les clôtures, 1768, réponse du subdélégué de Landerneau, Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 1632.

42. Pratique consistant à couper la végétation de la lande avec une *étrèpe* et à la mettre à pourrir dans les cours de fermes pour obtenir un engrais végétal appelé « fumier froid ».

43. ANTOINE, Annie, « La construction de l'inculte : landes et friches en Bretagne au XVIII^e siècle », dans : Actes du congrès de Dol, *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXIX, 2001, p. 205-228.

44. Pratique consistant à utiliser les feuilles des arbres comme fourrage.

45. ANTOINE, Annie, *Fiefs et villages...*, *op. cit.*

être mis en relation avec les pratiques agraires et les comportements économiques des agriculteurs.

D'autres exemples du lien existant entre pratiques agraires et aspect du paysage pourraient être développés : la forme des haies liée à l'outil qui sert à la tailler, l'aspect des pâtures qui est lié aux différentes utilisations qui en sont faites... Mais on peut aussi lier les aspects du paysage à des phénomènes de culture et de mentalité.

Le paysage est susceptible d'une lecture culturelle et ethnographique

Les agriculteurs de l'époque moderne ne nous ont pas laissé d'archives nous permettant de connaître directement leur manière d'appréhender l'espace dans lequel ils vivent et travaillent. Mais on peut observer la manière dont ils se comportent : il y a des espaces qui sont entretenus pour produire (les exploitations) tandis que d'autres sont seulement utilisés (les incultes). L'agriculteur du XVIII^e siècle respecte l'espace cultivé – les baux comportent de multiples clauses visant à protéger l'exploitation – mais saccage sans vergogne les autres espaces. L'inculte doit servir à aider les parcelles cultivées à produire : la lande est coupée, brûlée ou pilée pour faire de l'engrais, les arbres sont dépouillés pour donner un fourrage auxiliaire, les pierres sont extraites des chemins lorsqu'il faut construire un appentis supplémentaire... On observe ainsi des comportements différents face à l'espace privé des exploitations et à l'espace public ou d'utilisation collective (bois, landes, chemins...).

L'observation fine du paysage (toujours à l'aide du détail d'une carte ou d'une description) peut permettre de préciser la manière dont les agriculteurs de l'époque moderne conçoivent le naturel et le cultivé⁴⁶. Il y a des plantes cultivées et des espèces sauvages, mais qu'il y a aussi une variété intermédiaire, celle des espaces où certaines plantes sauvages mais favorisées et utilisées : la lande et les broussailles qui servent de pâture auxiliaire et d'engrais, les ajoncs qui sont semés dans les champs de céréales pour avoir du fourrage. Cette conception paysanne de l'inculte (non écrite, elle se déduit de l'observation des textes permettant des reconstitutions de paysages) est en opposition avec celle des Physiocrates pour qui tout l'espace doit devenir culture ou pâture, avec celle des élites pour qui la nature est plus belle si elle est cultivée⁴⁷, et avec celle des autorités tels les officiers des Eaux et Forêts qui n'ont de cesse d'écarter les paysans et leurs bêtes de la forêt afin que les arbres puissent se reproduire et se développer. L'étude des paysages débouche ainsi sur des considérations sur les représentations mentales de l'espace.

*

46. ANTOINE, Annie, *Le Paysage de l'historien...*, op. cit., p. 217 et svtes.

47. C'est ce qui explique le soin apporté à la représentation des espaces cultivés sur les plus belles des cartes seigneuriales.